



Non paiements d'heures supplémentaires

Par **Sebo**, le **26/09/2009** à **20:21**

Pendant 2 ans, j'ai travaillé, en CDI dans une entreprise. L'horaire de travail contractuel était de 39H/semaine. En moyenne, j'ai réalisé 44h/semaine: sorties tardives (jusqu'à 22H30) et travail du samedi (de 8H à 15H en continu un samedi). Je n'ai jamais signé un quelconque document indiquant le décompte des heures réalisées. Au fur et à mesure que mes demandes devenaient plus pressantes, mon employeur devenait plus menaçant et prétextait des dépassements de temps alloués (temps qui ne m'ont jamais indiqués avant de démarrer un travail). Aucune heure supplémentaire ne m'a jamais été payée. Outre les menaces, mon employeur me demandait des compensations financières pour pièces ou matériel dérériorés, ne me dédomageait des frais de formation et m'obligeait à faire des courses professionnelles avec mon véhicule personnel. J'ai été victime d'une dépression et j'ai démissionné en signant mon solde de tout compte: que me conseillez-vous?; à quoi puis-je prétendre? Merci. Sebo.